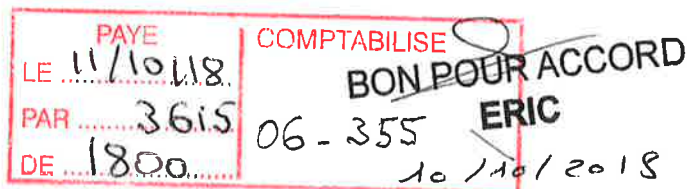


BEDEL DE BUZAREINGUES - BOILLOT & ASSOCIES
AVOCATS A LA COUR



Hôtel Portales
1 Plan Duché
34000 MONTPELLIER
Tel.04.67.60.76.56
Fax. 04.67.66.12.56
E.mail : bediv.law@wanadoo.fr

HECTARE
75 Z.I. Les Portes Domitiennes
RN 113
B.P. 30020
34741 VENDARGUES CEDEX

MONTPELLIER, le 15 juin 2018

Nos Réf. : 11.23611/GB/MC

HECTARE / HELSEN-BASTIDE-PEREZ-Syndicat des copropriétaires de
l'immeuble 1 rue des moulins (VENDARGUES) *Eric*

FACTURE N° 19154

Total des honoraires :	1 000,00 €
Total assujettis à T.V.A :	1 000,00 €
T.V.A. à 20,00 % :	200,00 €
Total T.T.C. :	1 200,00 €
Net à payer :	1 200,00 €

TAUX DE T.V.A.	ASSIETTE H.T.	MONTANT
20.00 %	1 000,00	200.00

Arrêtée la présente facture à mille deux cents euros

En votre aimable règlement comptant.

Important : Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L 441-6 et L 443-1 du code de commerce).

MERCI DE RENVoyer UN EXEMPLAIRE DE LA FACTURE AVEC VOTRE REGLEMENT

Pour satisfaire aux dispositions législatives, nous vous précisons que :

- Nos factures sont payables à réception et dans un délai maximum de quinze (15) jours,
- En cas de retard de paiement ou de non paiement d'une facture, notre S.C.P. se réserve le droit de suspendre toutes les prestations en cours. Par ailleurs, ce non paiement rendra exigible toutes les autres factures, tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application de pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. (Loi n°2001-420 du 15 mai 2001- art.53-1).

Membre d'une Association de Gestion Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

SIREN 304 441 157 RCS Montpellier - SCP au capital de 27.440,82 €

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT :

Code Banque: 30077 - Agence:04825 - N° Compte : 11338700200 - Clé RIB: 93

N° d'identification à la T.V.A : FR 0130444115700019

Détail de la facture N° 19154

Date	Col	Durée	Libellé	H.T non soumis	H.T soumis
Honoraires 15/06/2018	MC		Provision sur honoraires: constitution en défense TA de Montpellier et négociation		1 000,00